

ACTUALITÉS

MAGAZINE D'INFORMATIONS MUNICIPALES
DE GONFREVILLE L'ORCHER

n°462 | FÉVRIER 2026

www.gonfreville-l-orcher.fr



PAGE ▶

05 INTEMPÉRIES : LES AGENTS
TOUJOURS PRÊTS À INTERVENIR !

PAGE ▶



08 AGIES : LES FRUITS ET LÉGUMES
DE SAISON À PORTÉE DE MAIN



JUDO : UN DEMI-SIÈCLE FÊTÉ AVEC UN ATHLÈTE

Le 20 décembre, l'ESMGO Judo a vécu une journée exceptionnelle. Pour fêter les 50 ans du club, les dirigeants ont invité le judoka multimédaillé olympique et d'Europe Luka Mkheidze. Le champion a partagé son expérience lors de deux séances d'entraînement, l'une dédiée aux plus jeunes (6-11 ans) puis l'autre pour les adolescents du club. Certains ont eu la chance de se confronter à Luka Mkheidze sur le tatami du dojo gonfrevillais. Une expérience qu'ils ne sont pas prêts d'oublier, avec une photo et une dédicace à la clé.

Un Mondo (échange avec questions/réponses en japonais), animé par Yves Eliot (7^{ème} DAN, haut gradé) ancien professeur et adhérent au club, s'est ensuite tenu avec l'athlète et les judokas adultes. Stéphane Gallier n'a pas caché sa fierté de présider un club "dynamique avec un esprit familial, composé d'un bureau directeur engagé, de près de 200 adhérents et 50 bénévoles. En 50 ans, le club a formé une quarantaine de ceintures noires."

Plus de photos sur la [page Facebook ESMGO Judo](#)



EN CLASSE DE NEIGE À MAGLAND

Chaque hiver, les élèves des classes de CM2 profitent d'une classe de neige à la colonie Les Ailes Blanches à Magland. Les enfants de Jean-Jaurès ont ouvert le bal du 5 au 18 janvier. Les journées ont été bien rythmées, entre cours le matin avec les enseignants et activités l'après-midi. Les enfants ont profité des joies de la montagne en prenant des cours de ski sur les pistes de Combloux. De nombreuses sorties étaient aussi au programme : marché de Sallanches, château des Rubins, Chamonix, tramway du Mont-Blanc, match de hockey, randonnée, visite de la ferme à Isidore... Quelques veillées ont animé les soirées. Les élèves de CM2 de l'école Arthur-Fleury ont pris le relais à la colonie. Suivront les écoles Jacques-Eberhard et de Gournay jusqu'aux vacances de février, puis en mars l'école élémentaire Turgauville.

Plus de photos sur la [page Facebook de la Ville](#)

APRÈS-MIDI LUDIQUE À LA RÉSIDENCE

Régulièrement, les enfants du centre de loisirs rendent visite à leurs aînés à la résidence autonomie de l'Estuaire. Le 14 janvier, ils ont partagé l'après-midi autour de jeux de société : Rummykub, Scrabble ou encore Triominos. Ce moment ludique permet des échanges sympathiques et intéressants. Ensuite, ils ont dégusté ensemble les galettes des Rois, confectionnées le matin même par le groupe des grands et leurs animateurs au centre de loisirs. Les reines ont reçu une belle couronne fabriquée également par les enfants.

Plus de photos sur la [page Facebook de la Ville](#)



PARLONS HAUT ET FORT DU HANDICAP !

Depuis quelques mois, cinq bénévoles du centre social Agies ont constitué le groupe "Unissons-nous : parlons haut et fort du handicap". Plusieurs projets sont menés autour de l'inclusion pour mieux comprendre les différences. Après une exposition et un film d'animation pédagogiques, ils sont en train de réaliser un film plus ambitieux avec l'aide de l'association Du grain à démodre, où micro-trottoir et témoignages de professionnels se mélangent.

Le Docteur Malik Belaala, médecin rééducateur à l'hôpital Monod, s'est prêté au jeu de l'interview en janvier, après une intervention pédagogique auprès des enfants de l'école élémentaire de Gournay. De nouvelles séances de sensibilisation au handicap, mêlant apports théoriques et ateliers pratiques, sont prévues prochainement avec d'autres classes. Le film réalisé sera projeté courant mars à l'ECPC avec deux courts-métrages de fiction sélectionnés par les bénévoles.

Plus de photos sur la [page Facebook de la Ville](#)



BONNE ANNÉE AUX ÂÎNÉS GONFREVILLAIS !

Du 14 au 16 janvier, le maire en sa qualité de président du CCAS, a fait le tour des résidences dédiées aux séniors pour souhaiter les vœux de bonne année. Alban Bruneau était accompagné de certains membres du conseil d'administration, dont Marie-Claire Dombia et Béatrice Lellig. Dans son discours, il a fait le vœu d'un monde en paix "un monde où le droit international, celui qui protège les plus faibles, retrouvera toute sa place !" Il a également tenu à "saluer le travail des agents qui travaillent dans les résidences et à l'Ehpad, dans des conditions parfois difficiles. Merci pour votre investissement et votre bienveillance au service de nos aînés." Il a assuré que "même si les moyens de la collectivité sont attaqués, jamais nous ne baisserons les bras sur les valeurs de solidarité et de fraternité."

Plus de photos sur la [page Facebook de la Ville](#)



LE SERVICE PUBLIC PAR TOUS LES TEMPS, TOUT LE TEMPS

PAR ALBAN BRUNEAU, MAIRE DE GONFREVILLE L'ORCHER
CONSEILLER DÉPARTEMENTAL

C'est dans les moments difficiles, comme lorsque notre région est frappée par des épisodes météorologiques sévères, que l'on mesure à quel point le service public est utile. Que ce soit à l'occasion d'abondantes chutes de neige ou d'une violente tempête, ces épisodes sont toujours révélateurs de l'état de nos services publics et des moyens qui leur sont consacrés.

À Gonfreville l'Orcher, nous avons pu compter sur l'engagement, le professionnalisme et le savoir-faire de nos agents qui sont intervenus de jour comme de nuit, adaptant leurs horaires de travail et mettant de côté leur vie personnelle, pour assurer la sécurité des Gonfrevillais. Je tiens encore à les remercier.

Utilité, adaptation, engagement, c'est aussi ça le service public.

Mais un service public efficace, ce n'est pas gratuit. À Gonfreville l'Orcher, malgré le racket que nous subissons de la part de l'État, nous avons toujours refusé de remettre en cause la sécurité. Nous avons fait le choix d'investir en matériel, en véhicules, de mettre au point des procédures afin de pouvoir agir efficacement en cas d'alerte et d'assurer également la sécurité de ceux qui interviennent. Bien entendu, celles-ci sont toujours perfectibles et chaque épisode fait l'objet d'un retour d'expérience. De même, les interventions sont priorisées : axes structurants, équipements de santé, écoles, puis axes secondaires, etc. On ne peut pas intervenir partout en même temps. Je rappelle enfin que chaque citoyen doit également, dans la mesure de ses possibilités, participer, en déneigeant devant chez lui, en venant en aide aux personnes en difficulté et en faisant preuve de civisme. Chacun doit respecter les consignes de sécurité et ne pas, sauf obligation, sortir de chez lui au plus fort de la tempête.

Ces événements récurrents sont peut-être amenés à se multiplier et s'intensifier avec le dérèglement climatique. Voilà pourquoi les collectivités locales doivent disposer des moyens adéquats et l'État cesser son désengagement financier. Il n'y a pas d'économies qui vailent quand il est question de sécurité.



INFOS SPÉCIALEMENT DESTINÉES
AUX JEUNES DE 13 À 25 ANS

POUR PLUS D'INFORMATIONS
WWW.GONFREVILLE-L-ORCHER.FR

PAGE ► 05



► MA VILLE EN ACTIONS

PAGES 05 À 07

- Intempéries : les agents toujours prêts à intervenir
- PPRT : une opération presque aboutie à Gonfreville l'Orcher



PAGE ► 06

Directeur de la publication **Alban Bruneau**
 Rédactrice en chef **Stéphanie Pouteau-Debris**
 Conception graphique **Sabine Turpin**
 Ont collaboré à ce numéro **Eddy Lejeune**,
Romuald Malandain (Atelier d'Impression),
Françoise Lefort (rédaction)
 Photographies **Stéphanie Pouteau-Debris**,
Alicia Rose, **Céline Leroux**, **Marion Dubois**,
Mathys Baudry (apprenti au service Communication),
 les services municipaux et Adobe Stock
Crédits particuliers
 50 ans de l'ESMGO Judo ©Yann Fondimare (p.2)
 Thomas Poitevin ©Bruno Perroud (p.4-10)
 Spectacle *Petite musique au fond d'un coquillage* - DR (p.4)
 Quatorze (*farce macabre !*) ©Gauthier Thyba (p.10)
 Ôlô, un regard sur l'enfance ©Stevan Jobert (p.10)
 Olivia - DR (p.11)
 Nombre d'exemplaires 4800
 Distribution **ESAT de l'Estuaire**
 Numéro de Commission paritaire 41 770
 Rédaction, photographies, montage PAO et impression
Service Communication
 de la Ville de Gonfreville l'Orcher
 Tél. 02 35 13 18 38
redaction-actualites@gonfreville-l-orcher.fr

PAGE ► 08



PAGE ► 08

► MA VILLE EN PRATIQUE

PAGES 08 ET 09

- Rentrée : inscrire son enfant à l'école
- Formation Premiers secours citoyens

PAGE ► 10



► MA VIE EN VILLE

PAGES 10 ET 11

- Thomas Poitevin : un humour finement modelé !
- Médiathèque : en février, fais ce qu'il te plaît !



PAGE ► 11

Photo de Une : après le passage de la tempête Goretti, les agents municipaux s'activent pour dégager les arbres déracinés.

INTEMPÉRIES

LES AGENTS TOUJOURS PRÊTS À INTERVENIR

Le début de l'année 2026 a été mouvementé, entre l'épisode de neige-verglas et la tempête Goretti. Ces événements climatiques ont surpris par leur intensité et ont paralysé de nombreux départements. Dans ces moments exceptionnels, les citoyens peuvent compter sur les agents publics mobilisés, ceux de la Ville et des autres administrations (Direction des Routes du Département, celle de l'État, SDIS...) etc.

La mairie de Gonfreville l'Orcher dispose d'équipes d'astreinte, qui peuvent intervenir 24h/24h et 7 jours sur 7 pour sécuriser la ville et ses habitants. Comment ça marche ?

Télésurveillance et astreintes

La Ville dispose d'un standard joignable 24h/24h avec un poste de télésurveillance qui prend le relais de l'accueil à la fermeture de la mairie. Lors d'un appel, l'opérateur pose un diagnostic d'après les informations reçues. Selon le degré d'urgence, il peut contacter les services de secours et/ou faire appel à l'astreinte d'exploitation technique qui se déplace sur le terrain.

Chaque semaine (du vendredi au vendredi), l'équipe d'astreinte est composée d'un agent technique, d'un cadre décisionnaire et d'un élu. Cette astreinte peut être mobilisée de 12h à 13h30 puis de 16h à 7h30 le lendemain. Au total, huit élus municipaux, six cadres et six agents des services Techniques se relaient. Ils se doivent d'avoir des habilitations (électriques par exemple) et certificats d'aptitude (conduite d'engins) pour intervenir en toute sécurité.

Astreinte hivernale et Plan verglas



D'octobre à fin mars, une astreinte hivernale, composée de quatre agents municipaux, vient en renfort de l'équipe d'astreinte d'exploitation technique habituelle. Elle intervient, en cas d'intempéries (neige, tempête...), pour sécuriser les voiries et les équipements municipaux, sans bien-sûr se mettre en danger. Aux horaires de travail journalier, les agents des services Techniques prennent le relais.



En cas d'activation du Plan verglas, deux camions (déniveuse avec lame et sableuse) sont déployés avec un binôme d'agents (chauffeur et suiveur) ainsi qu'un véhicule "sableuse" plus petit. L'équivalent de deux semi-remorques d'un mélange de sable-sel est stocké aux services Techniques (soit environ 60 tonnes). Les équipes suivent des circuits stratégiquement établis à l'avance, pour traiter les axes routiers prioritaires tant qu'il neige en continu (afin de faciliter le déplacement des services de secours). Les axes secondaires sont ensuite traités dès que cela est possible. Quant aux cheminements piétonniers, les agents gèrent prioritairement ceux situés aux abords des écoles, des résidences autonomie, des équipements publics, des commerces. Pour rappel, il appartient à chaque riverain de déneiger devant son logement.

Plan communal de sauvegarde

Lors de la tempête Goretti début janvier, le maire a activé le Plan communal de sauvegarde. Il s'agit d'un plan qui contribue, à l'échelle communale, à la gestion de crise. En cas d'événements majeurs naturels, technologiques ou sanitaires, il permet de mobiliser l'ensemble des agents et élus, de mettre en place une cellule de crise, de recenser les besoins, de planifier les actions et interventions, d'être en veille constante sur l'évolution de la situation etc. Il s'agit d'assurer l'alerte, l'information, la protection et le soutien à la population au regard des risques. Lorsque le Plan communal de sauvegarde est déclenché, le maire peut faire appel aux volontaires de la Réserve communale de sécurité civile et solidaire (voir p12).

Habitants, quelles conduites à tenir ?

En cas d'alerte liée à des intempéries ou incidents technologiques, vous devez appliquer les mesures de sécurité qui vous sont transmises via FR-Alert, via le service d'alerte de la Communauté urbaine (formulaire d'inscription sur le site de la ville), via la page Facebook de la ville, via la radio Ici Normandie (95.1 FM).

Pour signaler toutes anomalies qui pourraient être dangereuses sur le domaine public, contactez le standard de la mairie (ouvert 24h sur 24) au 02 35 13 18 00.

Et bien-sûr en cas d'urgence, il vaut mieux contacter les services de secours.

PPRT - SÉCURISATION DE L'HABITAT

UNE OPÉRATION PRESQUE ABOUTIE À GONFREVILLE L'ORCHER

La mise en œuvre du Plan de prévention des risques technologiques (PPRT) à Gonfreville l'Orcher affiche aujourd'hui un bilan très positif.

Approuvé en 2016 pour la Zone industrialoportuaire (ZIP) du Havre, le PPRT vise à réduire la vulnérabilité des habitations exposées aux risques industriels. Sur les 289 logements concernés, 254 ont été sécurisés, soit 88% des situations traitées. À Gonfreville l'Orcher, la quasi-totalité des logements a pu bénéficier d'un accompagnement dédié : 97% des diagnostics ont été réalisés. Seuls 10 propriétaires ne se sont pas encore engagés dans la démarche.

Ce résultat s'explique par un accompagnement de proximité mis en place dès 2018, ainsi que par un engagement fort en faveur du "reste à charge zéro" pour les habitants. Les travaux de sécurisation ont ainsi été pris en charge à 100%, dans la limite de 20 000€, grâce à un financement croisé entre collectivités, industriels et État. Pour lever tout frein financier, la mairie a également assuré l'avance de la part de l'État auprès des ménages concernés.

Au total, le coût moyen des travaux s'élève à 17 500€ par logement. Le montant engagé atteint 4,13 millions d'euros pour la ZIP, et 5,3 millions d'euros à l'échelle du département de Seine-Maritime, illustrant l'ampleur de cette opération de prévention. Avec des résultats très supérieurs aux moyennes nationales (voir tableau), Gonfreville l'Orcher confirme la réussite d'un dispositif fondé sur l'accompagnement, le partenariat et la protection des habitants.



Prise en charge financière : un doute sur la prolongation

Approuvé initialement pour une durée de 8 ans, le dispositif de prise en charge financière des travaux (par les collectivités territoriales, par les industriels et par l'État), qui devait prendre fin le 16 octobre 2024, a été prolongé de trois ans, soit

jusqu'au 17 octobre 2027. Toutefois, un doute plane concernant le maintien de la participation financière de l'État en raison du contexte budgétaire actuel. Le crédit d'impôt pourrait être supprimé au 31 décembre 2026.

DONNÉES 2025 PPRT	EN FRANCE	EN NORMANDIE	À GONFREVILLE L'ORCHER
Nombre de logements concernés	15 630	501	289
Nombre de logements sécurisés	5 816 (soit 37%)	370 (soit 74%)	254 (soit 88%)
Nombre de logements diagnostiqués	8 714 (soit 56%)	458 (soit 91%)	279 (soit 97%)

TÉMOIGNAGE

"UN ACCOMPAGNEMENT SÉRIEUX ET UN LOGEMENT SÉCURISÉ !"

Habitants en haut de la route d'Orcher depuis 25 ans, Solange et Roland Lepilleur ont dû mettre en conformité leur pavillon pour limiter les risques de surpression. D'abord réticent, le couple a su se faire convaincre par sa voisine. "Elle avait effectué le changement de ses fenêtres et était très contente du résultat. Elle nous a dit que l'accompagnement était sérieux et qu'il était important de sécuriser notre logement."

Dès 2018, la société InHari a été missionnée par la Communauté urbaine pour accompagner gratuitement chaque foyer dans ses démarches concernant tous les aspects administratifs, techniques, financiers des travaux. Patrick Fernandes, conseiller technique, s'est chargé de cette mission auprès des habitants. "Il est

venu chez nous pour le diagnostic, nous a conseillé et a géré le montage du dossier. Nous ne nous sommes occupés de rien, sauf du choix de l'entreprise parmi une liste de prestataires agréés." Dans la maison des Lepilleur, trois portes-fenêtres, deux fenêtres et un velux ont été remplacés par des menuiseries en aluminium et triple vitrage. "L'entreprise a fait du très bon travail en seulement une semaine. Nous sommes ravis du résultat. Nous sommes mieux isolés du bruit et du froid. En plus d'être mieux protégés, nous faisons des économies d'énergie", soulignent les retraités.

Du diagnostic à la finalisation, l'opération s'est déroulée en seulement quelques mois courant 2024. "Le coût des travaux s'est porté à 20 000



euros, mais nous n'avons rien déboursé. Sans l'avance financière de la mairie, nous n'aurions pas pu réaliser les travaux. Nous avons été sereins tout le long. Et pour les personnes sceptiques qui n'ont pas encore fait les démarches, nous leur conseillons de se presser."

AGIR POUR NE PLUS SUBIR

LES ÉLUS COMMUNISTES ET RÉPUBLICAINS

Loin du tumulte national et international et de toute cette actualité politique anxiogène, dans les foyers gonfrevillais, les habitants se demandent s'il est encore possible de suivre l'actualité sans se sentir profondément angoissé.

Peut-on leur jeter la pierre ? La situation en Ukraine, au Moyen-Orient, les menaces qui pèsent sur une économie mondialisée, le réchauffement climatique, les tribulations mégalomanes du président américain et son cortège d'excès outranciers. Ce dernier s'assoit sur les Droits de l'Homme et le droit international au profit d'une seule règle : s'enrichir plus encore par la loi du plus fort, du plus puissant. Nous voici revenu au temps des empereurs quand les peuples ne comptaient pas, sauf pour se faire tuer dans leurs guerres...

Tout ceci pèse et installe un sentiment profond de crainte, décuplé par leur traitement médiatique et l'usage des réseaux sociaux. D'ailleurs c'est le but poursuivi : exalter le nationalisme à outrance, et gouverner par la peur, au nom du vieux principe : diviser pour mieux régner. Et pendant que tout le monde est occupé par la peur, ils continuent à restreindre les libertés, les droits, les solidarités, la justice.

Et pourtant l'Histoire est là pour témoigner que jamais ces régimes et gouvernements de droite extrême et d'extrême droite, ne parviennent à durer. Ils font mal, très mal certes, puis ils s'effondrent sous le coup des résistances, des mobilisations populaires, des projets de société qui remettent de l'humain et de la justice au centre des politiques.

Comme le disait un certain Lincoln : *"On peut tromper une partie du peuple tout le temps, ou tout le peuple un temps, mais jamais tout le peuple, tout le temps !"*

Les peuples représentent une force considérable lorsqu'ils s'unissent, lorsqu'ils agissent pour ne pas subir, et lorsqu'ils veulent du meilleur pour rejeter le pire...

C'est ce à quoi nous vous invitons, nous les élus communistes.

Nous avons fait ce choix depuis longtemps !

AU CŒUR DE L'HIVER

LES ÉLUS SOCIALISTES

Après un mois de janvier qui nous a semblé interminable, se profile un mois de février qui s'annonce plus court et espérons moins difficile à gérer.

En effet dès le lundi de la rentrée, les précipitations neigeuses ont surpris par leur quantité malgré l'avis météorologique. Pendant trois jours, ce fut compliqué pour nos concitoyens même si les services se sont démenés pour assurer au mieux la sécurité de tous.

À peine cet épisode évacué, se profilait une tempête qui a eu raison de nombreux arbres et de quelques toitures sur la commune.

Un grand merci aux agents communaux pour leur grand investissement et leur sens du service public.

AIDE À LA PRATIQUE SPORTIVE

Le CCAS de la Ville propose une aide financière aux familles gonfrevillaises, attribuée sans condition de ressources. Il s'agit d'un chèque d'accompagnement personnalisé (CAP), permettant l'achat d'équipements et vêtements sportifs, de 30€ par enfant. Pour en bénéficier, vous devez être domicilié à Gonfreville l'Orcher, votre enfant doit être scolarisé entre le CP et la troisième (sauf apprenti) et inscrit dans un club sportif. La demande est à effectuer **jusqu'au 20 février**. La distribution des CAP Sport se tiendra **vendredi 27 février** (8h30-12h) à la médiathèque.

PERMANENCE DE L'OMS

L'Office Municipal des Sports organise une permanence mensuelle. Vous pouvez vous inscrire aux activités de loisirs proposées (tennis de table, yoga, escalade...), vous informer sur les associations et clubs sportifs gonfrevillais adhérents, sur le bénévolat etc. L'OMS organise un séjour famille à la colonie *Les Ailes Blanches* de Magland du 11 au 18 avril. Informations et inscriptions lors de la permanence du **samedi 14 février** (10h-12h) à la maison des Sports (entrée complexe Maurice-Baquet).
Contact : Thierry Fondimare (président) au 06 79 31 81 32.

CARNET

LES NAISSANCES

Amani Majani, le 3 décembre à Montivilliers • **Lorna Collos**, le 9 décembre à Montivilliers • **Nüseyba Özdemir**, le 10 décembre à Montivilliers • **Capucine Szafran**, le 11 décembre à Montivilliers • **Roméo Bullet**, le 17 décembre au Havre • **Neïla Rabeï**, le 18 décembre à Montivilliers • **Jules Ponce**, le 21 décembre à Montivilliers • **Eden Gobet**, le 26 décembre à Montivilliers • **Naïm Dellaoui**, le 26 décembre à Montivilliers • **Aléya Huray**, le 29 décembre à Montivilliers • **Hafsa Hébert**, le 7 janvier à Montivilliers

LES DÉCÈS

Daniel Lucas, le 15 décembre, 82 ans • **Patrice Amours**, le 20 décembre, 66 ans • **Jacqueline Lieurain veuve Rosey**, le 22 décembre, 91 ans • **Gisèle Le Bihan veuve Boiné**, le 23 décembre, 94 ans • **Martial Julien**, le 25 décembre, 77 ans • **Sylvie Burel épouse Loiseau**, le 28 décembre, 65 ans • **Jean Grippon**, le 31 décembre, 91 ans • **Gérard Labedan**, le 1^{er} janvier, 92 ans • **Pierre Leclerc**, le 2 janvier, 84 ans • **Patrick Chemin**, le 5 janvier, 67 ans

AGIES

LES FRUITS ET LÉGUMES DE SAISON À PORTÉE DE MAIN

Après deux ans de travail, les bénévoles du groupe Les Bocaux d'Orcher du centre social Agies ont sorti un livret pratique intitulé *Les fruits et légumes de saison, comment les préparer ?*

Depuis plusieurs années, Agies propose à la vente des paniers légumes de saison via l'association Graine en main. "Nous sommes parties du constat que beaucoup de légumes étaient mal connus du grand public, et qu'on ne savait pas comment les cuisiner, explique Virginie. On s'est dit qu'il serait utile de créer des fiches simples et pédagogiques pour accompagner ces paniers." Accompagnées par des professionnelles d'Agies et de Graine en main, quatre bénévoles se sont attelées à la tâche pour référencer ces légumes oubliés. "Nous avons fait des recherches sur leur saisonnalité, leurs vertus, la façon de les préparer et les conserver etc. Finalement, le livret compte 63 fiches. On y trouve aussi des fruits et des aromates", précise Françoise.



Même la mise en page du livret a été réalisée par Virginie. "J'adore l'informatique et la création. J'ai voulu que ce livret soit pratique et attractif." Edité en 300 exemplaires, le livret sera distribué gratuitement avec les paniers de légumes, et en vente à la boutique de Graine en main et à l'accueil d'Agies (au prix de 3€). "Nous espérons qu'il permettra de donner l'envie de goûter de nouveaux produits et incitera à manger plus

local, plus sain et plus frais", soulignent les bénévoles. Toujours pleines de dynamisme, elles ont déjà un nouveau projet. "Nous souhaitons organiser des sorties pour récolter les fruits et légumes disponibles dans la ville pour les cuisiner ensemble, pour apprendre à stériliser, à faire des confitures...", annonce Marie-Laure. Avis aux intéressés...

RENTREE SCOLAIRE

INSCRIRE SON ENFANT À L'ÉCOLE

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES AU 02 35 13 18 00

Avis aux parents d'enfant entrant en maternelle ou arrivant sur la commune. Les démarches de pré-inscriptions dans l'un des cinq groupes scolaires de la ville sont à effectuer en mairie du 2 février au 10 avril inclus.

Pour pré-inscrire votre enfant, vous devez vous présenter à l'accueil de la mairie aux heures et jours d'ouverture. Vous devrez présenter votre livret de famille, un justificatif récent de domicile, une pièce d'identité, votre numéro de sécurité sociale, votre numéro d'allocataire CAF, une dérogation signée du maire de la commune de résidence pour les personnes non domiciliées à Gonfreville l'Orcher.

Dans un second temps, muni de votre livret de famille, de la fiche de pré-inscription et du carnet de santé de l'enfant, il sera nécessaire

d'inscrire votre enfant dans l'école qui vous sera indiquée par la mairie aux dates proposées par les directeurs (de mai à juin généralement).

Les demandes de dérogation scolaire sont soumises à la décision des élus municipaux. Des démarches préalables sont à effectuer auprès du service des Affaires scolaires. Les documents à fournir sont les mêmes que pour une pré-inscription scolaire auxquels il faudra ajouter un certain nombre de pièces justificatives qui vous seront indiquées par le service des Affaires scolaires.

**PRÉVENTION**

FORMATION PREMIERS SECOURS CITOYENS

INSCRIPTIONS AUPRÈS DE L'ACCUEIL SOCIAL DU CCAS (2 RUE DANIELLE-CASANOVA) OU AU 02 35 13 18 57

Dans le cadre de ses actions prévention santé, la Ville organise une nouvelle session de formation aux gestes de premiers secours en février.

Cette formation, animée par un moniteur secouriste de la Croix Blanche, est adaptée au grand public. En une journée (7h), vous apprendrez, de manière pratique et concrète, les gestes indispensables pour faire face aux situations du quotidien : malaise, saignement, traumatisme, arrêt cardio-respiratoire... Gratuite et ouverte à tous (à partir de 12 ans), la formation "Premiers secours citoyens" se tiendra **lundi 23 février** (pendant les vacances scolaires). D'autres sessions seront programmées dans l'année.



RÉPERTOIRE

BON À SAVOIR

LA MAIRIE

HÔTEL DE VILLE 02 35 13 18 00 24h/24

PLACE JEAN-JAURÈS

Accueil et État civil du lundi au vendredi (7h30-17h)
Conciliateur de justice - sur rendez-vous en mairie, le vendredi matin.

ANNEXE DE MAYVILLE 02 35 13 18 25

mardi (8h30-12h / 13h30-16h), vendredi (8h30-12h)
Fermeture pendant les vacances scolaires.

ANNEXE DE GOURNAY 02 35 13 16 83

lundi (8h30-12h)

Fermeture pendant les vacances scolaires.

SERVICES TECHNIQUES 02 35 13 18 00

9, AVENUE JACQUES-EBERHARD

du lundi au vendredi (8h-12h / 13h30-16h45)

Conseil en architecture - permanence gratuite du CAUE le 2^{ème} jeudi matin du mois, sur rendez-vous au 02 35 72 94 50 ou via caue76.fr/prendre-un-rendez-vous

SERVICE JEUNESSE 02 35 13 18 27

2, RUE MAURICE-THOREZ

lundi (10h-12h30 / 13h30-16h45) - du mardi au vendredi (9h-12h30 / 13h30-16h45)

Cartes de bus - recharge du 25 au 5 de chaque mois

Réseau Info jeunes - pour les 13-25 ans en recherche d'informations et d'accompagnement de projets. Point multimédia gratuit.

Logement jeune - permanence gratuite du CLHAJ 76 le lundi sur rendez-vous (14h-17h)

Insertion professionnelle et sociale - antenne de la Mission Locale - pour les 16/25 ans en recherche d'emploi et de formation (sur rendez-vous)

ESPACE NUMÉRIQUE CITOYENS

Pour régler vos factures (restauration scolaire, accueils périscolaires, centre de loisirs, séjours Enfance) et effectuer vos démarches en ligne, rendez-vous sur :

espace-citoyens.net/gonfreville-l-orcher.fr

LE CCAS 02 35 13 18 57

Accueil social du lundi au vendredi (sauf jeudi) : 8h30-12h30 / 13h30-16h30

- au pôle santé (rue Danielle-Casanova) - uniquement sur rendez-vous, sauf situations d'urgence (violences conjugales, sans domicile fixe, demande de domiciliation...)
- dans les annexes (jours et horaires à voir ci-dessus)

Chèque d'accompagnement personnalisé -

distribution de l'aide mensuelle alimentaire le dernier jeudi du mois.

PERMANENCES UTILES

Sur rendez-vous auprès du CCAS

Aide aux victimes avec l'association Avre 76 - un mardi par mois au pôle Santé

Écrivain public avec l'Aham - le mardi à l'annexe de Mayville et le vendredi au pôle Santé

Équipe Mobile Précarité Santé Mentale du **Groupe Hospitalier du Havre** - le deuxième mardi matin du mois au pôle Santé

COMMUNAUTÉ URBAINE

CENTRE DE RECYCLAGE

2, RUE DE LA CRÊTE À HARFLEUR (ZONE COMMERCIALE DU PARC DE L'ESTUAIRE) - ouvert lundi, mardi, mercredi, vendredi, samedi (9h30-18h) et dimanche (8h30-12h30)

DÉMARCHES EN LIGNE

Transports scolaires, risques majeurs, collectes de déchets et encombrants, gestion de l'eau, salubrité publique, entretien de la voirie...

lehavreseinemetropole.fr/amoservice

AGIES-CENTRE SOCIAL

02 35 45 44 75

1 BIS, AVENUE JACQUES-EBERHARD

du lundi au vendredi (8h30-12h / 13h30-17h30)

Vie associative / Bénévolat et initiatives d'habitants / Parentalité / Mode de garde / Aide aux devoirs / Loisirs familiaux / Ateliers adultes et seniors / Maison France Services / Espace de Vie Sociale à Mayville

PERMANENCES UTILES

au sein des locaux du Centre social

Conciliateur de justice - lundi (8h30-12h) sur rendez-vous

Point Accueil Écoute Jeunes - lundi (16h-18h30) sur rendez-vous au 06 50 69 71 10

CAF (accompagnement social) - mardi (9h-12h / 13h30-17h) sur rendez-vous

CARSAT (service social) - vendredi (9h-12h) sur rendez-vous

La Maison France Services - Espace numérique en accès libre, du lundi au vendredi - Accompagnement individuel pour faciliter les démarches administratives numériques (CAF, CPAM, CARSAT, Impôts, France Rénov...), sur rendez-vous au 02 35 45 44 75

CENTRE MÉDICO-SOCIAL DU DÉPARTEMENT

02 35 47 49 04

dans les locaux d'Agies, 1bis, avenue Jacques-Eberhard
Protection Maternelle et Infantile (PMI) - du lundi au vendredi (8h30-12h15 / 13h15-17h)

Assistantes sociales - sur rendez-vous

LES ÉLUS REÇOIVENT

SUR RENDEZ-VOUS 02 35 13 18 00

ALBAN BRUNEAU, Maire

Affaires générales

MARC GUÉRIN, 1^{er} adjoint au Maire

Service public communal, Finances, Etat civil

MARIE-CLAIRE DOUMBIA, 2^{ème} adjointe au Maire

Solidarités, Prévention santé, Politique de la Ville

MICHEL GARCIA, 3^{ème} adjoint au Maire

Urbanisme, Commerces, Commission sécurité

FABIENNE DUBOSQ, 4^{ème} adjointe au Maire

Animation, Enfance-Jeunesse, Projet Educatif Global, Projet de Réussite Educative

THIERRY ROLLAND, 5^{ème} adjoint au Maire

Prévention des Risques Majeurs, Tranquillité publique, Nouvelles Technologies

BÉATRICE LELLIG, 6^{ème} adjointe au Maire

Vies des Aînés

FABRICE PIMOR, 7^{ème} adjoint au Maire

Environnement, Cadre de Vie, Patrimoine, Transport municipal

NATHALIE COUCHAUX, 8^{ème} adjointe au Maire

Culture

VALÉRIE BEAUDOUIN, Conseillère municipale déléguée

Logement, Accessibilité

MARTIAL OTT, Conseiller municipal délégué

Culture de Paix, Relations internationales

MARIE-CHRISTINE BRETON, Conseillère municipale déléguée

Animations de quartier

CHARLES PITTE, Conseiller municipal délégué

Fêtes et Cérémonies, Anciens Combattants

AHCÈNE IMZI, Conseiller municipal délégué

Affaires scolaires, Restauration municipale

ANDRÉ VALIN, Conseiller municipal délégué

Sport

RISQUES MAJEURS

DISPOSITIF D'ALERTE

Pour recevoir un SMS, un message vocal ou un mail, en cas d'incident majeur sur le territoire, inscrivez-vous au dispositif d'alerte "Risques Majeurs" via le formulaire sur gonfreville-l-orcher.fr (rubrique Mes démarches en Une).

ESSAI DES SIRÈNES

Chaque 1^{er} mercredi du mois, à 12h (PPI) ; chaque 3^{ème} mardi du mois, à 12h (sirène interne des entreprises de la ZIP) ; chaque 4^{ème} lundi du mois, à 12h (sirène interne de la Raffinerie)

INSERTION PROFESSIONNELLE

PÔLE D'INSERTION FODENO

02 77 00 54 27

7, RUE PIERRE-GLÉNISSON

du lundi au vendredi (8h30-12h / 13h30-17h)

EXPOSITION**SCULPTURES DE SORGEL**

03 FÉV ▶ 08 MARS

GALERIE DE L'ECPC • ENTRÉE LIBRE • LES MERCREDIS, VENDREDIS ET SAMEDIS, DE 14H À 18H, LES SOIRS DE SPECTACLE ET PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES

Sorgel est une céramiste spécialiste de la technique du raku. Il s'agit d'une technique de cuisson japonaise très rigoureuse et longue, qui donne aux sculptures un aspect émaillé et rugueux. Le vernissage de l'exposition est prévu le mardi 3 février (18h30).

**EXPOSITION PHOTO****CAPTURE D'ÉMOTIONS** 06 ▶ 27

MÉDIATHÈQUE • ENTRÉE LIBRE AUX HORAIRES D'OUVERTURE HABITUELS

Exposition du photographe allemand Dirk Pagels, dans le cadre du jumelage avec la ville de Teltow et de la venue de son nouveau maire à Gonfreville l'Orcher. Vernissage le vendredi 6 février à 18h.

THÉÂTRE**QUATORZE (FACE MACABRE !)**

06 ▶ 20H30

ECPC • RÉSERVATION SUR GONFREVILLE-L-ORCHER.FR

Ce spectacle, à la fois sérieux et drôle, explique les causes de la première guerre mondiale en une heure. Deux comédiens plongent avec un humour parfois grinçant dans l'inférieur mécanisme des jeux d'alliances.

IMPRO**MATCH DE LA FRIT**

14 ▶ 20H30

ECPC • ENTRÉE : 3€/MATCH

Une soirée avec les improvisateurs de la Frit, c'est bon pour le moral ! Venez prendre une bonne dose de bonne humeur à l'ECPC.

ONE-MAN-SHOW**THOMAS POITEVIN : UN HUMOUR FINEMENT MODELÉ !**

10 ▶ 20H30



ECPC • RÉSERVATION EN LIGNE SUR GONFREVILLE-L-ORCHER.FR

L'humoriste présente son nouveau spectacle *En modelage* sur la scène de l'ECPC.

Révélu sur les réseaux sociaux grâce à une série de pastilles vidéos intitulées *Les perruques de Thomas*, l'artiste propose un seul-en-scène à la fois drôle, tendre et finement observé. Avec *En modelage*, Thomas Poitevin poursuit son exploration des petites névroses

du quotidien et dresse une galerie de personnages aussi attachants qu'absurdes, reflet de nos contradictions et de nos questionnements contemporains. Des situations du quotidien aux grandes questions existentielles, Thomas Poitevin observe notre époque avec un regard tendre et un sens aigu de l'autodérision.

Un spectacle généreux, intelligent et résolument actuel.

TRÈS JEUNE PUBLIC**QUAND LES COULEURS RACONTENT L'ENFANCE**

ECPC • 12/18 MOIS • RÉS. SUR GONFREVILLE-L-ORCHER.FR

L'ECPC ouvre grand ses portes aux tout-petits avec *Ôlô, un regard sur l'enfance*, un spectacle délicat et joyeux proposé par la compagnie Le Bruit de l'herbe qui pousse.

Pensé pour les enfants de 12-18 mois, *Ôlô* invite à un voyage sensoriel au cœur de l'enfance. Sur scène, deux interprètes jouent, dessinent, peignent et explorent les couleurs comme on le fait quand on est petit : avec curiosité, liberté et émerveillement. Les formes apparaissent, les couleurs coulent, se mélangent... Le plateau se transforme au fil du spectacle, passant d'une surface blanche et vierge à un espace riche en couleurs et en traces, jusqu'à tendre vers un véritable moment de complicité artistique.

Un rendez-vous tendre et lumineux à ne pas manquer pour une première rencontre avec le spectacle vivant.

08 MARS ▶ 11H



MÉDIATHÈQUE

EN FÉVRIER, FAIS CE QU'IL TE PLAÎT !

Le mois est chargé en animations à la Médiathèque municipale avec deux spectacles pour les petits et des activités variées pour tous.

AUX SPECTACLES

Petite musique sur fond d'un coquillage
7 février (10h15 et 11h15) – 18 mois/3 ans

Moment musical avec la compagnie Âme en do autour d'une dizaine de chansons du répertoire *Les Fabulettes* d'Anne Sylvestre.

Le chevalier qui ne savait pas compter
25 février (15h) – dès 5 ans

La compagnie La Belle Envolée propose une épopée chevaleresque pour braver les dangers et relever le défi d'apprendre à compter.

LES ANIMATIONS

• pour les petits jusqu'à 6 ans

parcours de motricité le 04/02 (10h-12h), séances de bébés lecteurs le 06/02 (9h30 et 10h30), matinées surprises les 19/02 (médiation animale) et 26/02 (éveil musical) (9h30 et 10h30), atelier créatif "bricole ton conte" le 21/02 (10h-11h30).

• pour les 7/14 ans

club manga le 14/02 (14h), atelier ludique et scientifique "Le Labo" le 17/02 (10h-12h), enquête immersive et multimédia "La cour des contes" en autonomie à partir du 24/02 (durée : 1h), challenge ludique le 03/03 (19h-22h).

VACANCES SPORT

BOUGEZ EN FAMILLE !

Pendant les vacances d'hiver, venez faire le plein d'activités !

PROGRAMME SUR GONFREVILLE-L-ORCHER.FR • GRATUIT SUR INSCRIPTION AU 06 30 07 22 49 OU AU 06 30 05 75 84

Envie de bouger et de vous amuser en famille ?! Le service des Sports propose diverses activités physiques et sportives en matinée ou en fin d'après-midi, gratuites et accessibles à tous.

Pour les tout-petits, des séances de baby-gym, de baby-escalade et de baby-vélo sont programmées le matin. À partir de 17h, les familles pourront jouer au badminton (dont une séance By Night en fluo), au tir à l'arc, au tennis de table et pratiquer l'escalade. Une séance d'initiation au RoundNet (inspiré du volley-ball, ce sport se joue avec une balle et un filet de rebond type trampoline) est prévue le 24/02 (17h).

Un stage d'escalade à partir de 7 ans est aussi organisé, du 23 au 27 février (14h-16h) au complexe Maurice-Baquet, avec une sortie au mur du pôle Simone-Veil au Havre.

INSCRIPTIONS AU 02 35 13 16 67 • + D'INFORMATIONS SUR MEDIATHEQUE.GONFREVILLE-L-ORCHER.FR OU SUR L'APPLI MA BIBLI

EN FÉV



• pour les ados/adultes

ateliers numériques pour comprendre le passage de Windows 10 à Windows 11 les 07/02 (11h) et 11/02 (15h), découverte du jeu de football de table avec le club de Montivilliers les 3, 10, 17 et 24 février (dès 18h), ateliers d'initiation à l'enluminure les 07/02 et 14/02 puis en mars (5 séances au total), quiz musical sur les séries TV le 07/02 (14h), comité de lecture le 14/02 (10h30).

16 ▶ 27



ANIMATIONS

COMITÉ DES FÊTES

15 & 18

SALLE ARTHUR-FLEURY

- Élections de Miss Mamie et Miss Gonfreville l'Orcher 2026 dimanche 15 février (à partir de 14h)
- Après-midi costumée avec goûter dédié aux enfants et petits-enfants des adhérents (jusqu'à 12ans) mercredi 18/02 (à partir de 14h)

CINÉMA

7ÈME ART À L'ECPC

16 FÉV ▶ 01 MARS

ECPC • PROGRAMME COMPLET DANS LA PLAQUETTE JOINTE À CE NUMÉRO ET SUR GONFREVILLE-L-ORCHER.FR

Durant les vacances d'hiver, trois séances de cinéma sont prévues chaque jour dans la salle de l'ECPC (14h30, 17h30 et 20h30). 14 films seront à l'affiche. Plein tarif + 12 ans : 6€ / Plein tarif -12ans : 4€ - Tarif Jeune colombe : 2,5€ / Tarif Colombe : 4€



JEUNESSE

TICKET-VACANCES

16 ▶ 27

PROGRAMME DÉTAILLÉ SUR LA [PAGE FACEBOOK DE LA VILLE](#)

À chaque vacances scolaires, le service Jeunesse concocte un planning d'animations dédié aux 13-25 ans. Au programme : diverses activités sportives, artistiques et manuelles, ainsi que des sorties et des animations de proximité (bricolage, couture, cuisine, jeux de société...). Informations au 02 35 13 18 27 et inscriptions à l'accueil du service Jeunesse.

ATELIER NATURE

BIEN TAILLER SES FRUITIERS

PLATEAU DE BÉVILLIERS • GRATUIT ET OUVERT À TOUS SUR INSCRIPTION À NICOLAS.GAMBE@GONFREVILLE-L-ORCHER.FR OU AU 02 35 13 18 15

La Ville organise un atelier pédagogique sur la taille des fruitiers dans le verger municipal situé sur le plateau de Bévilliers. Départ à 13h30 de la mairie à pied. Prévoir de bonnes chaussures et un sécateur.

25 ▶ 13H30



ENGAGEMENT

RÉSERVE COMMUNALE DE SÉCURITÉ CIVILE ET SOLIDAIRE : RENDRE SERVICE AVANT TOUT

par Françoise Lefort

Aider, donner de son temps, agir pour la sécurité de tous dans un souci constant de solidarité, c'est l'esprit même de la Réserve Communale de Sécurité Civile et Solidaire (RCSCS).



UNE PREMIÈRE RÉSERVE EN 2007

La solidarité n'est pas un vain mot à Gonfreville l'Orcher. Le 25 juin 2007, la Réserve Communale de Sécurité Civile (RCSC) est créée pour soutenir l'équipe municipale et agir auprès de la population en cas de situation de crise en l'informant, la sensibilisant aux risques ou en aidant des sinistrés. Cet outil de mobilisation civique s'est révélé essentiel lors de la crise du Covid-19 en 2020. Les bénévoles se sont mobilisés entre autres pour distribuer des masques ou faire les courses de personnes ne pouvant se déplacer. Le pivot central des actions menées était avant tout la notion de solidarité, cruciale en pareille période.

Parallèlement, des bénévoles très actifs œuvrent depuis des années au sein du groupe "Don du temps" piloté par le CCAS, donnant un coup de main si besoin, tant aux services municipaux qu'à des particuliers. Serge Gratigny en fait partie depuis plus de trois ans. "J'aime bien rendre service, j'aide à la distribution des colis de Noël aux seniors et j'ai accompagné plusieurs fois les jeunes de la mission locale lors des séjours à la colonie de Magland. On ne remplace pas le personnel, on le soulage."

LA SÉCURITÉ : UN ENJEU MAJEUR

Aujourd'hui, le réchauffement climatique et ses conséquences ont changé la donne. Pour mieux gérer le traitement des risques tels que tempête, inondation, éboulement de falaise, glissement de terrains ou risques industriels divers, le conseil municipal du 17 novembre 2025 a décidé la création d'une Réserve Communale de Sécurité Civile et Solidaire (RCSCS) en lieu et place de l'ancienne RCSC. Son but : "Pouvoir mobiliser les bénévoles sur des actions liées à la sécurité civile et solidaire et plus largement sur des actions de prévention et d'information des risques à destination de la population."

Le bénévole est un ambassadeur auprès de la population. En dehors des crises, il l'informe sur les risques majeurs, aide à la prévention, participe à des actions de communication sur la commune et à des exercices de sécurité civile. En cas de crise, il soutient et assiste la population, participe en appui à des opérations solidaires et logistiques. Libre de s'impliquer dans les missions de son choix (actions de solidarité ou actions de sécurité civile), il signe un acte d'engagement d'un an renouvelable quatre fois et le règlement intérieur.

ÊTRE BÉNÉVOLE : POURQUOI ?

La RCSCS vit grâce à l'engagement de Gonfrevillais volontaires dont plusieurs seniors déjà impliqués au sein du groupe "Don du temps" mais souhaite s'ouvrir aux actifs et jeunes majeurs. Le bénévole de la RCSCS peut participer à des formations, comme les gestes de premiers secours, des visites de sites industriels... Il peut s'impliquer pleinement pour la ville et ses habitants. Si une crise survenait, le maire pourrait déclencher le Plan communal de sauvegarde (lire p5) et solliciter l'aide des bénévoles de la Réserve. Quels que soient ses compétences et ses goûts, le bénévole est essentiel au bon fonctionnement de la RCSCS.

Jean-Pierre Fontaine, retraité très dynamique, s'est engagé dans le "Don du temps" en 2014. "Je suis toujours prêt à me mobiliser, surtout s'il faut aller sur le terrain et en extérieur." Serge Gratigny et lui assurent d'une même voix : "Pour 2026, on a toujours le même enthousiasme. Le seul regret, c'est de ne pas pouvoir en faire plus !"

Vous souhaitez des informations ? Prochaines réunions le 10 février (sécurité civile), en avril (don du temps) puis le 8 juin (réserve communale) à 18h, salle du conseil de l'Hôtel de Ville.